

2017_CT2_206

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle Commercial de la Pioline à Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation du rond point de la Petite Usine

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESSA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Zones d'activités

■ Séance du 11 mai 2015

05_1_06

■ Réhabilitation du Pôle Commercial de la Pioline à Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation du rond point de la Petite Usine

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, le Territoire du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de remise en valeur du Pôle Commercial de la Pioline et notamment prévoir la réhabilitation du rond-point de la Petite Usine sur la rue Guillaume du Vair. Ce giratoire situé à l'arrière du Centre Commercial Carrefour présente actuellement une mauvaise conception avec un anneau présentant un dévers inversé mais également des défauts de structure de chaussée.

En 2015, une étude de faisabilité a été lancée afin de déterminer des solutions d'aménagement du giratoire de la Petite Usine, afin de garantir, dans les règles de l'art, la réhabilitation de cet ouvrage mais également la reprise du réseau de gestion des écoulements pluviaux.

Cette étude a permis d'aboutir à la proposition d'un programme de travaux qui s'établit comme suit :

1. Voirie : modification du profil du giratoire avec un dévers constant orienté vers l'extérieur, et reprise d'une partie de la structure de chaussée, signalisation horizontale,
2. Réseau pluvial : modification du positionnement des avaloirs pour recueillir les écoulements pluviaux.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 170 000€ TTC.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix, notamment en matière de réhabilitation des zones d'activités ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement Économique, Emploi et Agriculture du 20 avril 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme de travaux de réhabilitation de cette opération, pour un montant de 170.000 € TTC.

Article 2 :

Madame le Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier.

Article 3 :

Le financement de cette opération sera pris sur l'Etat spécial du Territoire, service réhabilitation des Zones d'Activités, qui dispose des crédits suffisants.

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle Commercial de la Pioline à Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation du rond point de la Petite Usine

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_206-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017